



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale des territoires

**Service logement et urbanisme**

**Affaire suivie par : Clara LE HOT**

**Tel : 02 54 55 75 34**

**clara.le-hot@loir-et-cher.gouv.fr**

Blois, le 20 octobre 2023

Le préfet de Loir-et-Cher

à

Monsieur le Président du Tribunal  
Administratif d'Orléans  
28, rue de la Bretonnerie  
45057 ORLEANS Cedex 1

**Ref : EP/PV/Thenay**

**PJ : Le résumé non technique, la demande de permis  
de construire**

**Objet :** Enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire relatif à la réalisation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Thenay (Le Controis-en-Sologne).

La SAS Photosol Développement a déposé une demande de permis de construire en vue de la réalisation d'un parc photovoltaïque, d'une puissance de 545 MWc, sur la commune de Thenay (Le Controis-en-Sologne).

D'une puissance supérieure à 1 MWc, le projet est soumis à étude d'impact et, par conséquent, à enquête publique conformément aux dispositions de l'article L.123-2 du code de l'environnement.

Dans cette perspective, je vous prie de bien vouloir désigner un commissaire enquêteur qui sera chargé de conduire cette enquête publique.

L'enquête publique devrait se dérouler courant décembre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet,  
Le directeur départemental des territoires,

Patrick SÉAC'H

1 / 1

Direction départementale des territoires de Loir-et-Cher – 31 mail Pierre Charlot 41 000 BLOIS

Téléphone: 02 54 55 73 50

Site Internet : [www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) Messagerie : [ddt@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:ddt@loir-et-cher.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public : 9 h – 12 h et 13h30 – 17 h